

Dirigeants responsables

*Denis, dirigeant
visionnaire*

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE

FLEXÉOSANTÉ

La garantie
de toutes les réussites

viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Acteur de votre santé

FLEXÉOSANTÉ, la garantie de toutes vos réussites

Depuis le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de l'**Accord National Interprofessionnel (ANI)**, toutes les entreprises du secteur privé doivent proposer à leurs salariés **une complémentaire santé collective avec des garanties* minimum et financer au moins la moitié des cotisations.**

*Le décret du 8 septembre 2014 détaille le contenu du panier de soins minimum :

- 100% de la base de remboursement (BR) pour les consultations, actes et prestations prises en charge.
- Le forfait journalier hospitalier sans limitation de durée.
- 125% BR pour les prothèses dentaires et l'orthodontie.
- La prise en charge d'un équipement optique tous les deux ans (sauf pour les enfants ou en cas d'évolution de la vue prise en charge annuelle).
- Le minimum de prise en charge est fixé à 100€ pour une correction simple, 150€ pour une correction simple et complexe, et 200€ pour une correction complexe.

**Le salarié dont le contrat de travail est rompu conserve le bénéfice de la couverture complémentaire appliquée par son ancienne entreprise pendant une période donnée.

Par votre sens des responsabilités, vous faites le bon choix pour votre entreprise et votre équipe pour assurer aussi, votre réussite commune. La gamme FLEXÉOSANTÉ est la solution la plus pertinente et la plus adaptée pour répondre à vos besoins et à ceux de vos salariés.

VIASANTÉ met à votre disposition **l'expertise et le professionnalisme de ses conseillers** pour vous accompagner et s'assurer de la bonne conformité de vos contrats en termes de :

PORTABILITÉ

- Depuis le 1^{er} juin 2014, le dispositif de portabilité** des garanties santé est étendu à l'ensemble des secteurs d'activité, avec un allongement de la durée maximale de la couverture pour les salariés jusqu'à 12 mois et un financement exclusivement par mutualisation.

CATÉGORIES DE SALARIÉS

- Le décret du 8 juillet 2014 vient préciser les critères objectifs permettant de définir les différentes catégories de salariés. En santé, dès lors qu'il existe un contrat collectif obligatoire couvrant une catégorie de salariés, l'ensemble de vos salariés doit être couvert.

GARANTIES

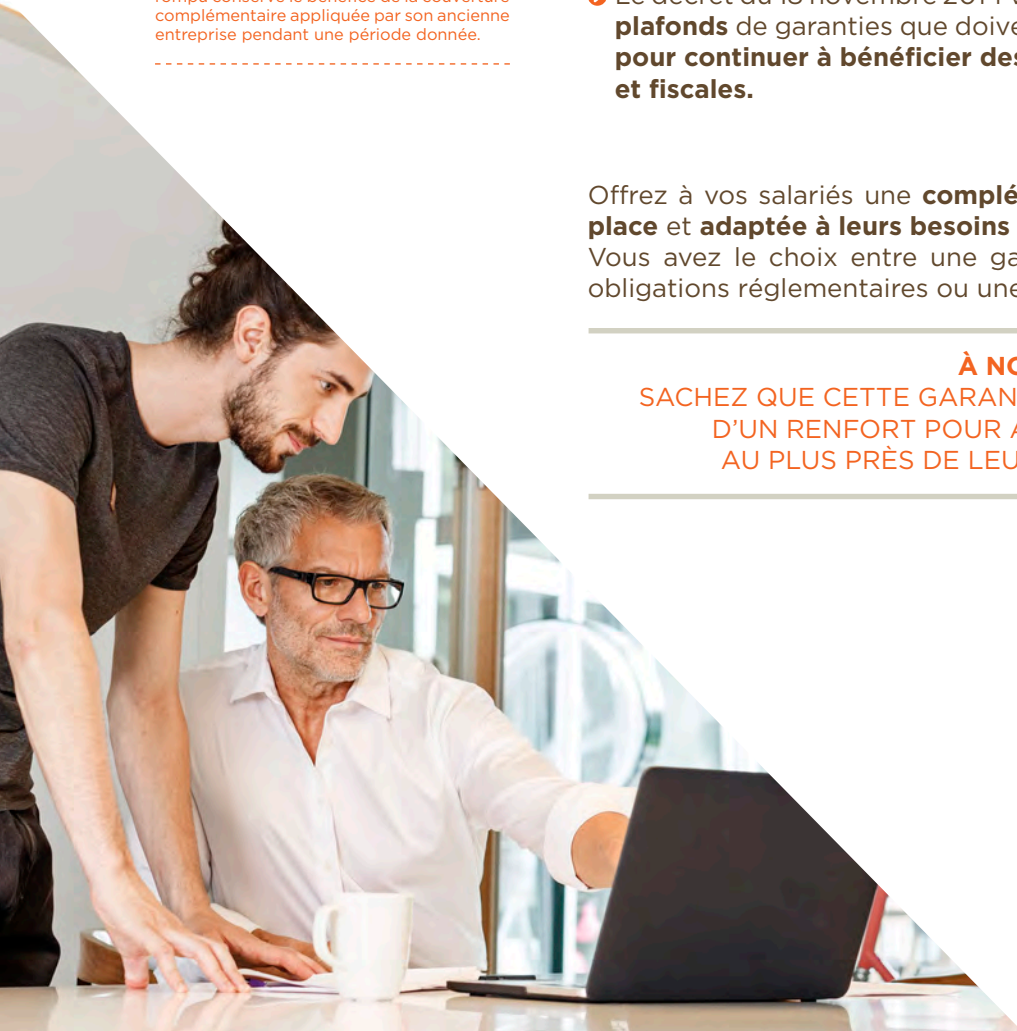
- Le décret du 18 novembre 2014 vient déterminer les **planchers et les plafonds** de garanties que doivent **respecter les contrats collectifs pour continuer à bénéficier des exonérations de charges sociales et fiscales.**

Offrez à vos salariés une **complémentaire santé facile à mettre en place et adaptée à leurs besoins et aux vôtres !**

Vous avez le choix entre une garantie répondant uniquement aux obligations réglementaires ou une garantie plus élaborée.

À NOTER !

SACHEZ QUE CETTE GARANTIE CHOISIE PEUT S'ENRICHIR D'UN RENFORT POUR ASSURER VOS SALARIÉS AU PLUS PRÈS DE LEURS BESOINS DE SANTÉ.



FLEXÉOSANTÉ, l'offre santé collective pour couvrir vos salariés en toute simplicité

ÉTAPE #1

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE COLLECTIVE OBLIGATOIRE FLEXÉOSANTÉ PRO PARMI 6 NIVEAUX

FORMULE 100

Garantir l'essentiel en respectant vos obligations légales : Couvrez les postes de base correspondant au panier de soins minimum.

FORMULE 200

Les garanties essentielles à un coût maîtrisé : Faites bénéficier à vos salariés d'une couverture efficace pour les protéger contre les risques importants.

FORMULE 300

Une complémentaire santé optimisée avec des remboursements améliorés : Offrez à vos salariés une couverture santé prenant en charge l'essentiel de leurs dépenses.

FORMULE 400

Une couverture santé équilibrée : Apportez à vos salariés une protection plus étendue et adaptée à tous leurs besoins.

FORMULE 500

Une protection importante grâce à des garanties haut de gamme : Faites profiter vos salariés d'un haut niveau de couverture sur les postes peu ou pas remboursés par la Sécurité sociale (les dépassements d'honoraires, le dentaire...).

FORMULE 600

Une protection optimale : Optez pour une garantie haut de gamme.

ÉTAPE #2

VOUS POUVEZ COMPLÉTER VOTRE FORMULE AVEC 2 PACKS AU CHOIX

PACK
Assistance

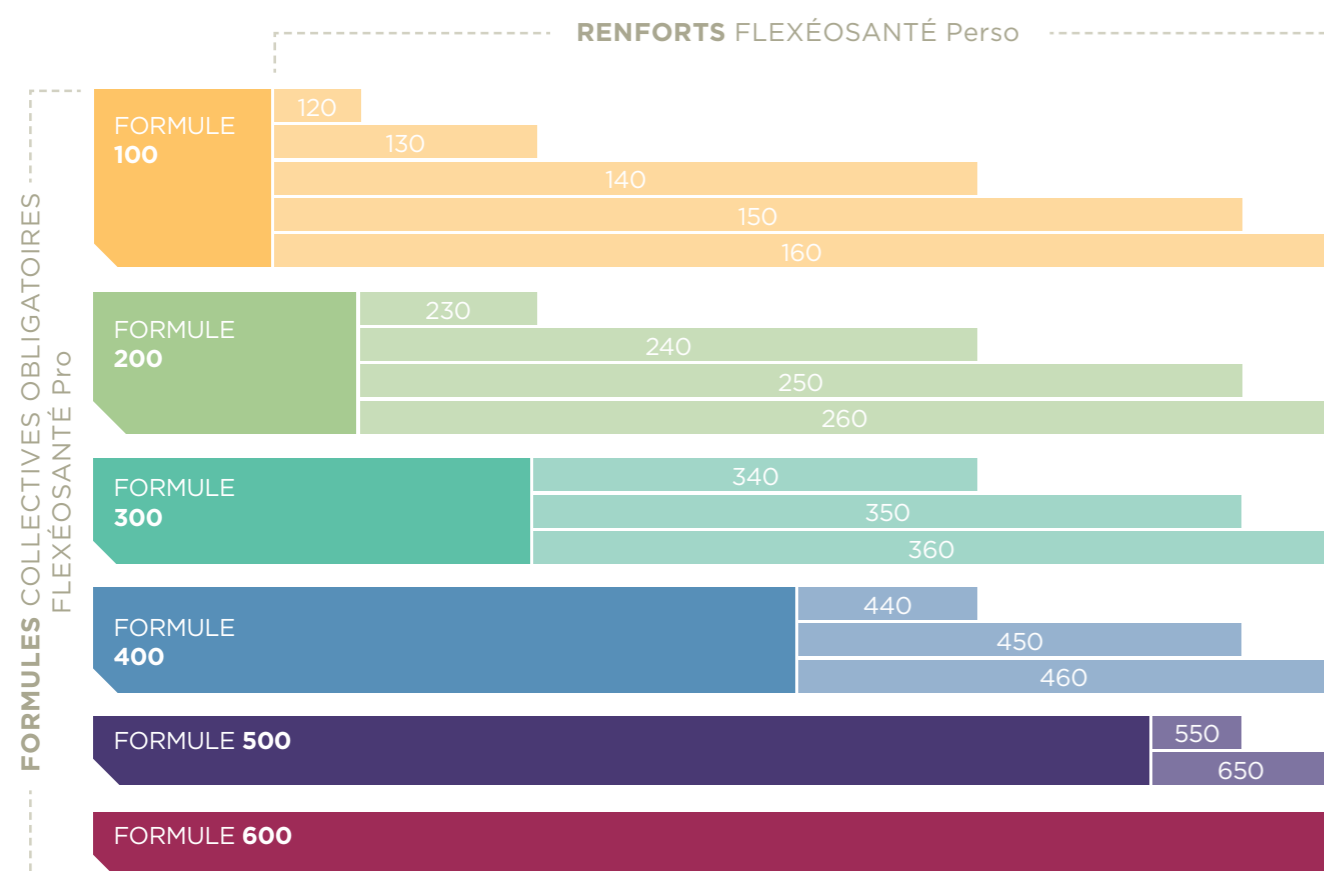
et/ou

PACK
Prévention & Bien-être

ÉTAPE #3

OFFREZ LA POSSIBILITÉ À VOS SALARIÉS DE COMPLÉTER LEUR COUVERTURE SANTÉ GRÂCE À UN RENFORT

- Si vous décidez de l'ouverture des renforts à vos salariés, ils ont **accès à tous les renforts possibles** quelle que soit la formule que vous avez sélectionnée (à l'exception de la Formule 600).
- Ces renforts ont été pensés pour répondre au plus près aux besoins de vos salariés.
- Une fois choisi par le salarié à titre **facultatif et individuel**, ce renfort s'appliquera à l'ensemble de ses bénéficiaires.



LES + de FLEXÉOSANTÉ

POUR VOTRE ENTREPRISE

- Une complémentaire santé destinée à tous vos salariés, **sans sélection médicale**.
- Une **offre flexible** pour s'adapter aux besoins de votre entreprise tout en répondant aux attentes de vos salariés.
- Une opportunité de pouvoir bénéficier d'**avantages fiscaux et sociaux**⁽¹⁾.
- La **souscription puis gestion** de votre contrat **en ligne**
- L'occasion de **protéger et de fidéliser vos salariés**.

(1) Dans les conditions et les limites déterminées par la législation et la réglementation en vigueur.

POUR VOS SALARIÉS

- L'opportunité de bénéficier d'un **meilleur rapport qualité/prix** qu'une couverture individuelle.
- La possibilité de **couvrir leur famille**.
- Un **espace adhérent** pour suivre leurs derniers remboursements, demander à ajouter un bénéficiaire, un devis pour un renfort, une nouvelle carte de tiers-payant...
- Des **services d'accompagnement** pour les aider à être acteur de leur santé.

Des services innovants pour devenir acteur de votre santé

SimpliSanté pour concilier vie personnelle et vie professionnelle

Vous êtes **dirigeant**, certains moments de vie vous fragilisent, vous et votre équipe. Mal résolus, ils ont un réel impact sur notre santé et notre travail.

Pour y faire face, VIASANTÉ a créé un service d'accompagnement innovant pour répondre à ces situations : une plateforme d'écoute, de conseils et d'orientation.

SimpliSanté favorise le maintien ou le retour à l'emploi. Il aide aussi à prévenir les problèmes de souffrance psychologique, de nutrition, de sommeil, d'addictions, liés ou non au travail.

Pour en savoir plus : www.simplisante.fr



Téléconsultation médicale, des médecins toujours à vos côtés

Votre médecin est indisponible, votre enfant tombe malade la nuit ou le week-end, vous êtes en déplacement... En s'associant à MédecinDirect, VIASANTÉ donne la possibilité à ses adhérents de consulter à distance des médecins généralistes et des spécialistes par téléphone, par messagerie et par visioconférence.

Pour en savoir plus : www.medecindirect.fr

MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le cadre du parcours de soins.



LES +

- ✓ Accessible **7j/7 et 24h/24** en France et depuis l'étranger.
- ✓ Des consultations avec **des médecins généralistes et des spécialistes** inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins.
- ✓ Service 100 % sécurisé, 100 % confidentiel et **sans limitation d'appels**.
- ✓ Des consultations protégées par le **secret médical**.
- ✓ Une **ordonnance** peut être délivrée **en cas de besoin**.

Notre accompagnement



UN IMPORTANT RÉSEAU D'AGENCES DE PROXIMITÉ, PARTOUT EN FRANCE



NOS SERVICES EN LIGNE PRATIQUES AU QUOTIDIEN

- Un espace **Entreprise** pour vous
- Un espace **Adhérent** pour vos salariés
- Une **appli mobile** à télécharger gratuitement



LE TIERS PAYANT NATIONAL

vous permettant d'être dispensé(e) d'avance de frais et de bénéficier du réseau Itélis (+ de 200 000 professionnels de santé).



UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

 **N°Cristal 09 69 39 3000**

APPEL NON SURTAXE

052018_version1



Agissez pour le recyclage des papiers avec VIASANTÉ et Ecofolio.

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le N° SIREN 777 927 120.

Siège social : VIASANTÉ Mutuelle - 104-110, boulevard Haussmann 75008 PARIS. Assureur/Distributeur.

Document non contractuel à caractère publicitaire.

Soleiado Communication

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

